

LE SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIES DU DOUBS VOUS PROPOSE UN

SERVICE D'ASSISTANCE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS

Vous avez pour projet de rénover un bâtiment ?

Vous avez réalisé un audit énergétique sur l'un de vos bâtiments et/ou une étude de faisabilité de chaufferie bois qui révèle la nécessité d'engager des travaux ?

Dans le cas d'une rénovation énergétique globale du bâtiment, le SYDED peut vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet via une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



AIDE À LA PROGRAMMATION

Définition du besoin
Planification de l'opération
Élaboration du programme de travaux



AIDE À LA CONSULTATION ET AU CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Rédaction du dossier de consultation
Aide à l'analyse des offres
Assistance pour la mise au point du marché



SUIVI DE LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION

Analyse et validation des dossiers d'études (APS, APD, PRO)
Appui à la consultation et à la sélection des prestataires
Participation aux réunions de chantier
Contrôle des travaux
Aide au choix du mode d'exploitation des installations



AIDE À LA CONSTITUTION DE DOSSIERS DE FINANCEMENTS

Financements liés au volet énergie
Identification des financements mobilisables
Réalisation d'un plan de financements
Aide à la constitution et au suivi des dossiers



MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Suivi de la conformité au code de la commande publique
Appui à la consultation et à la sélection des prestataires annexes (bureaux de contrôle, SPS, diagnostic amiante...)

UN CONSEILLER EN ÉNERGIE DÉDIÉ POUR VOTRE PROJET

Agissant aux côtés et pour le compte du maître d'ouvrage, le conseiller en énergie a pour mission de vous accompagner dans la bonne réalisation de votre projet.

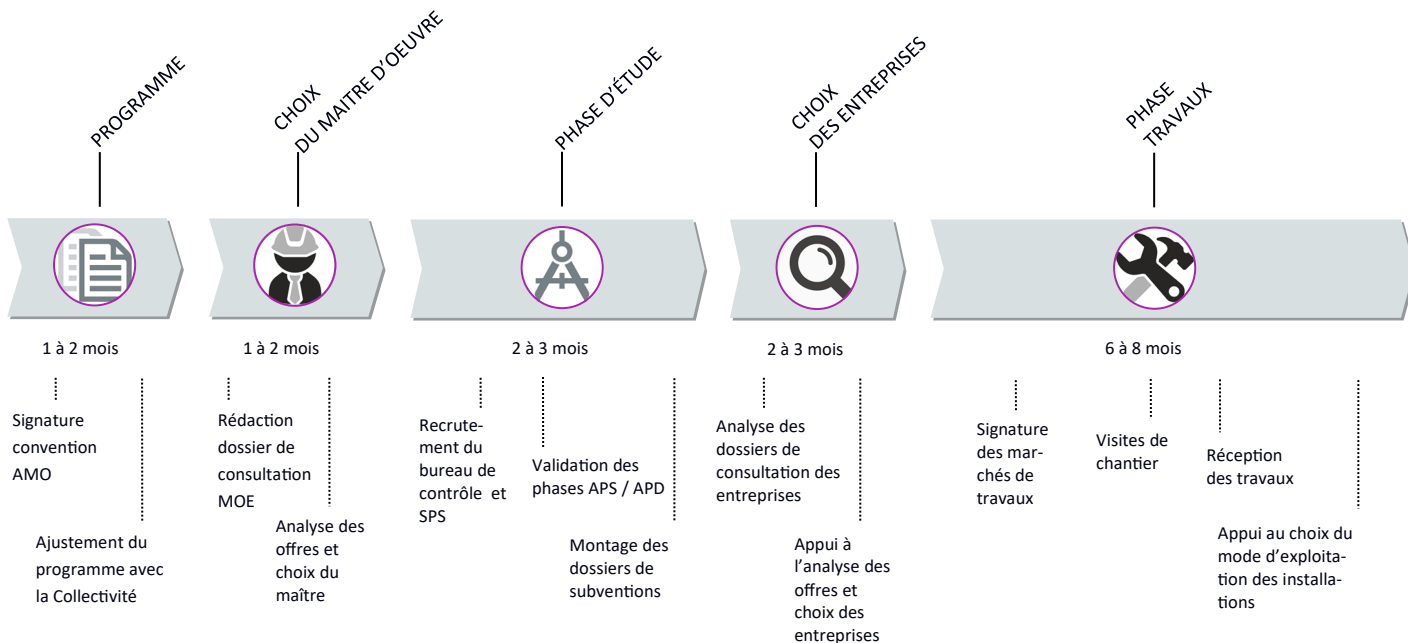
Il ne se substitue pas au maître d'œuvre qui est responsable de l'opération. L'assistance intervient au niveau technique, financier et administratif.

Le rôle du conseiller en énergie est de veiller à la bonne coordination du projet et au respect du programme défini par la commune. Il a un devoir de conseil auprès du maître d'ouvrage.



QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

Votre conseiller en énergie vous accompagne pendant toutes les phases de votre projet, c'est-à-dire pendant 12 à 18 mois.



QUEL EST LE COÛT ?

Après avoir contacté votre conseiller en énergie dédié celui-ci vous propose une prestation définie selon la nature du projet.

Une convention entre la collectivité et le SYDED fixe les termes de la prestation.

La contribution financière de la collectivité est établie sur la base du nombre de journées / agent SYDED estimé pour mener à bien la prestation :

360 € / jour, réduit à 270 € pour les communes contributrices à la TCFE.

Le montant représente 1 à 2 % du coût total de l'opération.



Témoignage de Gérard MAUVAIS, Maire de Trévillers

La commune de Trévillers a choisi de rénover l'hôtel-restaurant l'Étape Comtoise situé en cœur de village. Nous avons jugé nécessaire de recourir à une AMO pour nous assister dans nos démarches.

L'assistance du SYDED sur le projet nous a apporté un soutien technique et administratif efficaces avec une présence assidue sur le suivi du chantier par un personnel très compétent. Nous recommandons ce service aux autres collectivités.

CONTACTS

Standard SYDED : 03 81 81 73 03
www.syded.fr

Les Conseillers énergie par secteur:

Pays du Haut-Doubs : Léo MINARY
leo.minary@syded.fr
03 81 81 73 49

Pays Horloger : Stéphane GLEIZE
stephane.gleize@syded.fr
03 81 81 73 06

Pays des Portes du Haut-Doubs : Aleksandar RACIC
aleksandar.racic@syded.fr
03 81 81 73 53

CC Loue Lison et CC Val Marnaysien : Yacine DIONE
yacine.dione@syded.fr
03 81 81 73 95

PETR du Doubs Central et CC de Villersexel: Charly FOUCAULT
charly.foucault@syded.fr
03 81 81 73 54

Pays de Montbéliard et CC de Héricourt: Kévin DELAVELLE
Kevin.delavelle@syded.fr
03 81 81 73 47